

Rapport sur la politique de sécurité : la commission souhaite augmenter les dépenses consacrées à l'Armée

Autor(en): **Camponovo, Jonathan**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2022)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1044749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Présentation du véhicule lanceur du système Patriot PAC3 à Emmen.
Toutes les photos © armasuisse.

Politique de sécurité

Rapport sur la politique de sécurité :

La commission souhaite augmenter les dépenses consacrées à l'Armée

Jonathan Camponovo

Services du Parlement

La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats propose à son conseil de prendre acte du rapport « La politique de sécurité de la Suisse » (21.070). Compte tenu de la situation géopolitique actuelle, elle reconnaît la nécessité de prendre des mesures concrètes en complément du rapport. Par 10 voix contre 2, elle a ainsi déposé une motion (22.3374) demandant l'augmentation progressive, dès 2023, des dépenses consacrées à l'armée, afin que celles-ci représentent 1% du PIB au plus tard en 2030, soit environ 7 milliards de francs.

La commission considère que le rapport sur la politique de sécurité de la Suisse constitue l'une des bases conceptuelles solides sur lesquelles le pays peut appuyer sa politique de sécurité. Elle se félicite du rapport complémentaire annoncé par la cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Dans ce rapport seront abordés notamment les enseignements tirés de la guerre en Ukraine. La commission souhaite que ce rapport complémentaire soit publié d'ici à la session d'automne 2022.

La majorité de la commission estime que, eu égard aux menaces actuelles et à la guerre en Ukraine, l'armée doit faire face à des défis croissants, qui rendent nécessaire une augmentation des dépenses militaires. Ces dernières années, ces dépenses ont été constamment réduites, ce qui a retardé la modernisation de l'armée et engendré des lacunes en matière d'équipement. Aux yeux de la majorité, une augmentation progressive des dépenses militaires permettrait d'accélérer la modernisation de l'armée, de combler les lacunes existantes et de mettre en œuvre plus rapidement les projets d'acquisition d'armements. Ainsi, il serait par ailleurs possible de procéder à des investissements ciblés et à une planification précise.

La minorité de la commission, quant à elle, n'est pas opposée, sur le principe, à des mesures éventuelles dans le domaine de la sécurité. Elle souligne toutefois que l'opportunité d'une augmentation des dépenses militaires doit être examinée dans un cadre plus large, de manière à avoir une vue d'ensemble. C'est pourquoi elle considère qu'une analyse préliminaire approfondie de la situation de conflit actuelle et de ses répercussions est nécessaire pour que les besoins de l'armée et les mesures qui s'imposent puissent ensuite être définis. Dans le cadre des discussions relatives au rapport sur la politique de sécurité, la commission a par ailleurs été informée de l'état actuel de la guerre en Ukraine. Elle a également entendu une délégation du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche



(DEFR) au sujet de l'approvisionnement économique de la Suisse.

Le rapport sur la politique de sécurité sera examiné par le Conseil des Etats à la session d'été.

Message sur l'armée 2022

La commission a entamé l'examen du message sur l'armée (22.005). Elle est entrée en matière sur les arrêtés fédéraux relatifs à l'acquisition de l'avion de combat F-35A, à la mise hors service de l'avion de combat F-5 *Tiger* et à l'acquisition du système de défense sol-air de longue portée *Patriot*. Elle a par ailleurs attribué des mandats au DDPS en lien avec les conséquences d'une mise hors service du F-5 et la nécessité de rattraper le retard pris en matière d'équipement de l'armée. A sa séance du 3 mai 2022, la commission poursuivra et achèvera la discussion par article de ces arrêtés fédéraux et se prononcera sur les

arrêtés fédéraux concernant l'acquisition de matériel de l'armée 2022 et le programme immobilier du DDPS 2022. Compte tenu de la nouvelle situation découlant de la guerre en Ukraine, la commission estime qu'il est important que l'examen par le Conseil des Etats du message sur l'armée 2022 puisse déjà avoir lieu à la session d'été.

Avant d'entamer l'examen du message, la commission a entendu la Société suisse des officiers (SSO), Pro Militia, l'Alliance Sécurité Suisse, le comité d'initiative Stop F-35, Swissmem et le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM).*

J. C.

Source :

<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-sik-s-2022-04-01.aspx?lang=1036>

